



Montréal, le 19 avril 2011

Par courriel

M^c Dominique Neuman
1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de chaussée, local Kwavnick
Montréal (QUÉ.) H3G 1L7

**Objet : Demande du Transporteur afin de modifier ses tarifs et conditions
des services de transport d'électricité
Dossier de la Régie : R-3669-2008, Phase 2**

Cher confrère,

Lors de l'audience du 15 février 2011, S.É./AQLPA a pris les engagements suivants (voir notes sténographiques, pages 98-99 et 127-128) :

« ENGAGEMENT #1 :

Fournir le *curriculum vitae* à jour de Jacques Fontaine incluant les annexes sur ses participations dans les dossiers et les preuves d'expertise déposées. »

et

« ENGAGEMENT #2 :

Donner la définition du concept *ETC ferme conditionnel jusqu'au niveau énoncé*. »

Sauf erreur, les réponses à ces engagements n'ont pas été déposées. En conséquence, la Régie vous demande, par la présente, de bien vouloir répondre à ces engagements d'ici **12h, le 27 avril 2011**.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

c.c. Tous les participants